

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 2 juillet 2024 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 499 rue Principale, mardi 16 juillet 2024 à 19h00.

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Francis Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Est absent :

Siège no 3 Monsieur Stéphane Veilleux

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

- Réouverture de la séance
- 14 Bonification support financier scène mobile
- 15 Acompte achat scène mobile
- 16 Saison Hockey plaisir
- 17 Soumission clôture parc a feuille
- 18 Mandat analyse bâtiment municipal
- 19 Paiement formation
- 20 Période de Questions
- 21 Fermeture de la séance

❖ RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance d'ajournement ouverte.

14- BONIFICATION SUPPORT FINANCIER ACHAT SCÈNE MOBILE

2024-07-197

Considérant que le conseil désire aider le comité de l'exposition agricole pour l'achat d'une scène mobile;

Considérant que le conseil désire verser une somme de 3000\$ pour ce projet essentiel pour le fonctionnement des activités de la municipalité.

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Qu'une bonification d'un montant de 3000\$ soit versé au comité de l'exposition agricole pour l'achat d'une scène mobile via le surplus cumulé.

15- ACOMPTE ACHAT SCÈNE MOBILE

2024-07-198

Considérant que le comité de l'exposition agricole désire faire l'achat d'une scène mobile;

Considérant que le conseil désire aider le comité de l'exposition pour cet achat;

Considérant qu'un acompte de 46 000\$ doit être versé pour l'achat de la scène mobile;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le versement d'un acompte de 46 000\$ pour l'achat de la scène mobile via le surplus cumulé.

Que l'acompte doit être remboursée avant le 1^{er} décembre 2024.

16- SAISON HOCKEY PLAISIR

2024-07-199

Considérant que le coût du hockey plaisir pour la saison 2024 était de 80\$;

Considérant que le conseil suggère le coût pour 2025 au montant de 85\$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le coût du hockey plaisir soit de 85\$ pour la saison 2025.

17- SOUMISSION CLOTURE PARC A FEUILLES

2024-07-200

Considérant que la cloture du parc à feuilles doit être réparée;

Considérant qu'une soumission au montant de 2116.99\$ plus taxes a été reçue de la firme Les Entreprises Steeve Couture inc. ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la réparation de la cloture du parc a feuilles soit effectuée pour un montant de 2116.99\$ plus taxes par la firme Les entreprises Steeve Couture inc. via le budget d'opération.

18- MANDAT ANALYSE BÂTIMENT MUNICIPAL

2024-07-201

Considérant que des travaux vont être effectués dans un bâtiment municipal au 476 rue principale ;

Considérant qu'une analyse de celui-ci devrait être faite à savoir si il y a des traces de plomb ;

Considérant que la recherche de soumission peut être donnée à monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général auprès de firme d'experts en recherche de matières toxiques;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le mandat pour la recherche de soumission pour l'analyse de plomb dans le bâtiment municipal au 476 rue principale soit donné à monsieur Pier-Olivier Busque , directeur général.

19- PAIEMENT FORMATION

2024-07-202

Considérant que le comité de l'exposition agricole fait l'achat d'une scène mobile;

Considérant qu'une formation pour le déploiement de la scène est exigée pour l'installation et la désinstallation;

Considérant que le conseil désire avoir un employé habilité à le faire;

Considérant que la formation est sur 3 jours;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de la formation à monsieur Maxime Quirion pour l'installation et la désinstallation de la scène mobile.

Que la formation soit payée via le budget d'opération.

20- PÉRIODE DE QUESTIONS

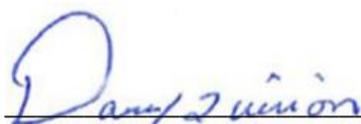
Aucune question n'a été posée.

21- FERMETURE DE LA SÉANCE

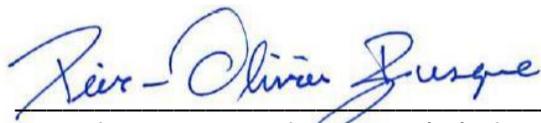
2024-07-203

Il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 20h00.



Dany Quirion, maire



Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier